



Département de la Meuse  
Arrondissement de Verdun – Canton d'Etain  
**Commune de Thillot sous les Côtes**  
6 place de la Mairie – 55210 THILLOT SOUS LES CÔTES  
mairiedethillot@gmail.com-03.29.89.32.77

## Procès-Verbal – Séance du 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Thillot sous les Côtes, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi MICHEL, Maire.

Date de la convocation	10-09-2024	Etaient présents : Tous les conseillers sauf :
Nombre de membres élus	11	Etaient absents: Vincent VICH – Jean-Claude MILET
Nombre de membres en fonction	10	
Nombre de conseillers présents	8	Pouvoirs: Vincent VICH à Bernard METTAVANT
Nombre de suffrages exprimés	09	

Avant de procéder à l'ordre du jour, Monsieur le Maire remet à son Conseil Municipal un exemplaire relatif aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes par les communes.

Madame Elisabeth SCHMIT, conseillère municipale, est nommée secrétaire de séance. Madame Isabelle DUFOSSÉ, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire auxiliaire.

Adoption procès-verbal du 24 juin 2024		
Pour	Contre	Abstentions
9	-	-

A la demande du Conseil Municipal les procès-verbaux seront joints aux convocations dudit Conseil.

## Gestion nids de frelons asiatiques

Les frelons asiatiques, apparus en Europe et en France dans les années 2000, sont un véritable fléau autant pour les vergers que pour les colonies d'abeilles dont ils sont friands. Par ailleurs, avoir un nid de frelons asiatiques dans son jardin ou bien dans un lieu public peut aussi **présenter un danger pour l'homme à cause des piqûres douloureuses et parfois mortelles qu'ils peuvent provoquer.**

Il est donc impératif de les éradiquer. Néanmoins une opération d'enlèvement de nids de frelons asiatiques effectuée par une entreprise professionnelle agréée, seule habilitée à intervenir a un coût (à ce jour 85,- € TTC avec frais de déplacement).

Aussi, afin d'éviter tout danger que pourrait comporter le non enlèvement d'un nid par un administré, compte-tenu du coût, Monsieur le Maire propose une prise en charge par la commune de l'intégralité de la facture pour tous les nids déclarés sur la commune, ainsi que dans les vergers dans un périmètre de 100 m des habitations.

<b>Proposition : Prise en charge de la gestion nids de frelons asiatiques</b>		
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
9	-	-

### **Devis Panneau Pocket**

Monsieur le Maire présente l'application Panneau Pocket, application mobile simple et efficace permettant à tous les administrés d'être informés et alertés en temps réel des événements.

**Avantages de Panneau Pocket pour la mairie :** simplicité d'utilisation, outil complet, renforcement de la dynamique locale, onglet agenda ...

**Avantages de Panneau Pocket pour les habitants :** gratuit et anonyme, confidentialité assurée, informations en temps réel, simplicité d'usage, disponible sur tous les supports.

Montant de l'abonnement annuel : 130,- TTC ou 260,- € TTC si abonnement sur deux ans avec un trimestre offert.

Préférence est donnée à un abonnement d'un an pour débiter.

<b>Proposition : Devis Panneau Pocket – Abonnement 1 an</b>		
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
9	-	-

### **Devis chemin du Charot**

Monsieur le Maire présente les devis pour la réfection du chemin du Charot. Le coût total des travaux s'élève à 84 427 € H.T. comprenant la pose de conduites d'eau, de cinq pots d'assainissement, de macadam, trois caniveaux et cailloux jaunes en bordure. Afin de permettre à la commune de réaliser une économie de 800,- € TTC, deux entreprises interviendront sur ce chantier, la Société VERDUN et la Société SIELL.

Concernant la pose de fourreaux enterrés, seul EDF peut intervenir. Concernant la fibre, rendez-vous est fixé avec Losange le 18 septembre 2024.

Un prêt de 60 000,- € est envisagé pour la réalisation des travaux. Les travaux débiteront au printemps prochain et le coût sera comptabilisé sur le prochain budget.

<b>Proposition : Devis SIELL – Chemin du Charot – 22 364 € H.T.</b>		
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
9	-	-

<b>Proposition : Devis VERDUN – Chemin du Charot – 62 063 € H.T.</b>		
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
9	-	-

### **Règlement des affouages**

Monsieur le Maire remet à son Conseil Municipal un exemplaire des nouvelles consignes d'exploitation de la forêt communale de Thillot sous les Côtes.

<b>Proposition : Nouveau règlement des affouages</b>		
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
9	-	-

## Divers

- **Réhabilitation de l'ancienne Ecole** : Monsieur le Maire informe du refus de la DETR. Concernant la demande formulée à Fonds Vert, celle-ci est toujours à l'étude. La demande auprès de Climaxion a obtenu l'agrément de 45 000,- € pour le projet logement et 16 000,- € pour le secrétariat. Le Conseil Municipal souhaite attendre l'ensemble des financements pour effectuer un chiffrage exact et se prononcer sur la viabilité de ce projet.
- **St Nicolas** : 7 décembre 2024. La Mairie aura la charge de procéder à l'achat des chocolats et l'Association « Les Deux Roues de Thillot » se chargera de l'animation de cette journée.
- **Le Repas des Aînés**, organisé en collaboration avec « Les Deux Roues de Thillot » se tiendra le 15 décembre 2024. Le prix du repas, pris en charge par la mairie, est fixé à 35,- €, comme l'an passé.
- **Ordures ménagères** : Une nouvelle entreprise est désormais chargée du ramassage des containers de tri, suite à la liquidation judiciaire de la précédente, ce qui avait quelque peu perturbé le ramassage. Tout est désormais rentré dans l'ordre.
- **Elagage des arbustes de la commune et nettoyage des caniveaux** : Les devis sont en cours
- **Sel de déneigement** : Compte tenu du stock très important dont disposait la DDE, celui-ci a été proposé à la CODECOM qui a décidé d'effectuer un partage entre toutes les communes.
- **Rats au 5 rue de l'Eglise** : la personne concernée sera priée de procéder à une dératisation.
- **Dissolution d'association** : L'association « Amicale Thillot Loisirs » a été dissoute suite au départ de son Président M. René BIRKELBACH. L'Association « La Thillotine » ajoute les jeux de cartes à son activité.

Fait à Thillot sous les Côtes

M. Rémi MICHEL, Maire



Mme Elisabeth SCHMIT, Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'E. Schmit', written over a faint, illegible stamp or background.